

METTRE EN ŒUVRE LA RÉFORME DU LYCÉE EN VUE D'UNE PRÉPARATION À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La réforme du Lycée prévue à la rentrée 2018, dans la perspective d'une restructuration du baccalauréat pour la session de 2021, réorganise les enseignements au lycée, pour préparer le lycéen à entrer dans le Supérieur. Les séries L, ES et S de la voie générale sont supprimées et remplacées par des spécialités que les élèves devront choisir en entrant en première, ce qui entraîne : une autre répartition des disciplines, un temps dédié à l'orientation et à l'accompagnement et la création de nouvelles disciplines ..

Pour quel public ?

Enseignants, chefs d'établissements et cadres intermédiaires.

Objectifs

- Construire un enseignement autour des concepts de spécialités,
- Identifier les modalités d'évaluation du baccalauréat (épreuves finales et contrôle continu),
- Maîtriser les compétences essentielles pour accompagner le lycéen dans ses apprentissages et son orientation.

Contenus

- Retour sur les points-clés de la réforme, enjeux et opportunités : restructuration des épreuves du baccalauréat et réorganisation des enseignements dans un lycée modulaire
- Les changements de posture nécessaires et les moyens d'y parvenir dans la mise en place des majeures et des mineures
- Des apports sur les activités formatives complémentaires (accompagnement personnalisé, soutien, orientation, développement personnel ...) : quelles compétences mettre en œuvre ?

Financements

FORMIRIS : PN038026 pour les 11 et 12/04/18

PN038028 pour les 25 et 26/04/18

Fonds propres de l'établissement

Lieu

ARES
65, rue Voltaire – 93100 MONTREUIL-SOUS-BOIS

Durée et coût

Dates :

11 et 12 avril 2018

Ou 25 et 26 avril 2018

Coût : 300€ / pers.

Renseignements

Carole LUCAS

carole.lucas@ares.asso.fr

06 80 47 52 22